

Plan de développement de l'Estrie 2007-2012

Rencontre annuelle de suivi

28 mai 2008



Conférence régionale
des élus de l'Estrie

Plan de développement de l'Estrie 2007-2012

AXE 1

« Miser sur un développement harmonieux du territoire et du cadre de vie »

→ RÉALISATIONS AN 1

Orientation 1.1 : Préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine naturel et culturel comme composantes essentielles du cadre de vie de la population estrienne et comme ressources essentielles au développement durable, dans le respect des relations entre les gens d'ici et d'ailleurs.

- Relance du Fonds de développement de l'offre touristique (FDOT) sous forme d'entente spécifique. Cette entente vise à soutenir des projets ayant un impact régional et possèdera un caractère structurant contribuant à renouveler l'offre touristique. Le montant total disponible pour la durée de l'entente est de 1,6 million de \$. La CRÉ de l'Estrie y investira 300 000 \$ via le FDR au cours des 3 prochaines années. Tourisme Cantons-de-l'Est est porteur de cette initiative.
- Le Chemin des Cantons est une route touristique à volet patrimonial qui s'étend sur 415 kilomètres de Bromont à Ulverton, traversant 8 MRC, 31 municipalités et 27 étapes. Piloté par Tourisme Cantons-de-l'Est, notons pour la dernière année comme principales réalisations l'adhésion du milieu, la réalisation des outils d'information et de promotion et la signalétique spécifique aux diverses étapes de la route. On peut également souligner l'augmentation du taux d'achalandage des attraits partout sur le circuit et certains pouvant aller jusqu'à 30 % ainsi que de nouveaux argents investis de 306 700 \$. Au niveau des outils promotionnels, plus de 2 000 cartes promotionnelles furent vendues (français et anglais) ainsi que 700 coffrets audio.
- Charte des paysages estriens : 19 adhérents à ce jour. À titre d'outil de valorisation des paysages, la Charte a pour objet de promouvoir la protection du patrimoine paysager, de sensibiliser les intervenants à la valeur des paysages et à l'impact des interventions en matière d'aménagement du territoire ainsi que de favoriser la concertation en ce domaine.

Orientation 1.2 : Mieux définir les formes de développement durable souhaitables pour la région et maîtriser leur implantation physique sur le territoire.

- Deuxième phase de l'entente spécifique « Pour une eau propre en Estrie ». Cette entente vise la préservation, la protection et l'amélioration de la qualité de l'eau en Estrie dans une perspective de développement durable. Un montant de 55 000 \$ via le FDR fut versé par la CRÉ pour la réalisation de cette 2^e phase. Le RAPPEL en est le promoteur.

- Mise en place d'une démarche de concertation régionale en matière de lutte aux cyanobactéries. Suite à une intervention de la ministre responsable de la région, la CRÉ de l'Estrie coordonne des efforts de concertation régionale en matière de lutte aux cyanobactéries. L'objectif est d'amener les différents intervenants de la région (OBV, MRC, RAPPEL, etc.) à mettre en places des actions concertées pour la région.
- Gestion des matières résiduelles - Dans un esprit de développement durable et de concertation, une démarche régionale a été initiée pour convenir d'un projet commun pour la gestion des matières résiduelles. Une entente intermunicipale a été conclue pour procéder à un appel de qualification pour le traitement des matières résiduelles de cinq partenaires (ville de Sherbrooke, ville de Magog, Canton d'Orford, MRC du Val-Saint-François et Régie intermunicipale de la MRC des Sources). Ce sont 6 candidatures qui ont été reçues, cinq ont fait l'objet d'une évaluation et enfin, trois entreprises ont été sélectionnées.

Orientation 1.3 : Prendre les moyens nécessaires pour arriver à un développement équilibré du territoire au plan économique et social.

- Contrats de diversification et développement (4) en cours dans les MRC du Haut-Saint-François, du Granit, de Coaticook et de Memphrémagog. Chacun de ces contrats est financé par le MDEIE (750 000 \$) et le MAMR (300 000 \$) sur une période de 3 ans. Le Haut-Saint-François se voit octroyer un montant supplémentaire de 100 000 \$ de la CRÉ. Coaticook et Memphrémagog sont en début de travaux tandis qu'on devrait avoir des résultats préliminaires du Granit et du HSF dans les prochains mois (MAMR coordonne ce suivi). Il existe également un Fonds de relance pour la MRC des Sources de 2 000 000 \$ du MDEIE depuis 2003.

Orientation 1.4 : Assurer l'accès aux services de proximité sur l'ensemble du territoire afin de maintenir les communautés vivantes.

- 2^e appel de projets dans le cadre de l'entente spécifique portant sur l'amélioration de la pratique artistique professionnelle en Estrie. Huit (8) projets furent retenus pour un total d'investissement de 100 000 \$. La CRÉ verse un montant de 40 000 \$ à la réalisation de cette entente via le FDR.
- Entente visant la consolidation d'organisations culturelles et artistiques. Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et la CRÉ ont mis en place cette entente dans le but de soutenir, sur une période de trois (3) ans, la consolidation d'organisations culturelles et artistiques existantes par l'amélioration de leurs conditions de pratique dans la création, la production, la diffusion ou la formation. Quatre (4) organismes furent soutenus dans le cadre de cette entente. D'un montant total de 150 000 \$ sur trois ans, la CRÉ investit 75 000 \$ à raison de 25 000 \$ par année via le FDR.
- Mise en place d'une démarche régionale pour le déploiement d'Internet haute vitesse dans l'ensemble de la région. La première phase consiste à réaliser une étude préliminaire de faisabilité. Les résultats seront connus sous peu. Un montant de 15 000 \$ est octroyé via le fonds « études et recherches » de la CRÉ pour la réalisation de cette étape.

→ **LES PROJETS FINANCÉS VIA LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**

Le FDR a contribué en 2007-2008 aux avancements de l'axe 1 pour un montant de 701 232 \$:

- Amélioration de la pratique artistique professionnelle en Estrie – entente spécifique de trois ans visant l'amélioration de la pratique artistique professionnelle en Estrie : 40 000\$ (An 3 de 3)
- Pour une eau propre en Estrie – entente spécifique de deux ans visant entre autres à éduquer et à sensibiliser les associations et les utilisateurs de l'eau à l'aide de moyens interactifs et de campagne de sensibilisation et à amener les associations et les communautés locales à poser des gestes concrets pour la protection de l'eau : 55 000\$ (An 2 de 2)
- Fonds de développement de l'offre touristique – entente de partenariat de trois ans visant de créer un fonds qui soutiendra des projets facilitant la réalisation des priorités régionales en matière de tourisme : 100 000\$ (An 1 de 4)
- Entente spécifique sur l'adaptation des services et infrastructures pour les aînés - (1/2 avec axe 2 - En Estrie, l'entente vise l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées : 12 500\$ (An 1 de 5)
- Entente sur la consolidation des organismes artistiques professionnels de la région de l'Estrie - Cette entente permettra à quatre organismes culturels de recevoir un financement : 25 000\$ (An 1 de 3)
- Bandes riveraines de peupliers hybrides 2007-2008 : 36 000\$
- Bassin versant de la Tomifobia : 60 000\$
- Guide des bonnes pratiques en matière paysagère 2007-2008 : 60 000\$
- Route des Sommets 2007-2008 : 25 000\$
- Colloque : des stratégies de développement innovantes en économie sociale pour dynamiser les collectivités de l'Estrie 2007-2008 : 6 000\$
- Projet D'Jouv : 100 000\$
- Promotion des bibliothèques publiques : 93 983\$
- Uni pour la qualité de vie : 25 000\$
- Étude KPMG - mesures fiscales régions ressources : 2 750\$
- Étude de faisabilité et de caractérisation MRC des Sources : 15 000\$
- Coordination régionale GMR : 20 000\$
- Développement Internet haute vitesse : 25 000\$

→ **PRIORITÉS 2008-2009**

Orientation 1.1 : Préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine naturel et culturel comme composantes essentielles du cadre de vie de la population estrienne et comme ressources essentielles au développement durable, dans le respect des relations entre les gens d'ici et d'ailleurs.

- Consolider le développement résidentiel dans les villages tout en favorisant l'occupation dynamique du territoire et la pérennité des milieux ruraux (1.1.2).

Orientation 1.2 : Mieux définir les formes de développement durable souhaitables pour la région et maîtriser leur implantation physique sur le territoire.

- Assurer la gestion de l'eau pour lutter contre la problématique des cyanobactéries dans les lacs et cours d'eau de la région de l'Estrie (1.2.3).
- Soutenir la démarche régionale de gestion des matières résiduelles pour atteindre les objectifs fixés par le gouvernement à cet égard (1.2.4).

Orientation 1.3 : Prendre les moyens nécessaires pour arriver à un développement équilibré du territoire au plan économique et social.

- Actualiser les portraits locaux et régionaux pour être en mesure de planifier des interventions régionales adaptées aux différents milieux (1.3.1).
- Arrimer les actions de l'Estrie avec les orientations gouvernementales en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale (1.3.8).

Orientation 1.4 : Assurer l'accès aux services de proximité sur l'ensemble du territoire afin de maintenir les communautés vivantes.

- S'assurer que les services Internet haute vitesse et téléphonique soient disponibles sur l'ensemble du territoire, autant pour les citoyens que pour les entreprises et les travailleurs autonomes (1.4.10).

Orientation 1.5 : Soutenir les actions visant une vie saine et active, en ville et dans les milieux ruraux.

- Soutenir les propriétaires publics d'infrastructures récréatives et sportives dans leurs initiatives visant l'amélioration du parc immobilier (1.5.2).
- Soutenir les initiatives de concertation et d'action régionales et locales visant à faire bouger et à améliorer la santé globale des citoyens (1.5.4).

Plan de développement de l'Estrée 2007-2012

AXE 2

Miser sur le capital humain et l'immigration comme moteur de développement

→ RÉALISATIONS AN 1

Orientation 2.1 : Améliorer le taux de diplomation et accentuer la lutte contre le décrochage.

Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (PRÉE) :

- Conclusion d'une entente spécifique sur la mobilisation régionale pour contrer le décrochage scolaire avec 31 partenaires;
- Identification et mise en chantier des projets prioritaires 2007-2008 suivants :
 1. Mise en œuvre d'une Chaire de recherche en lecture-écriture, axée principalement sur le transfert des connaissances vers les intervenants, tant du réseau scolaire que celui de la petite enfance;
 2. Création d'un site web visant principalement les fonctions de référence, de renforcement et de prolongement aux actions de sensibilisation;
 3. Création de capsules informatives (dépliants) pour les parents sur l'importance de la lecture et le développement de compétences nécessaires en ce sens;
 4. Envoi d'une lettre aux professionnels de la santé afin de leur demander de tenir compte autant que possible des congés scolaires et des heures de classe au moment de fixer des rendez-vous avec leurs patients d'âge scolaire;
 5. Mobilisation autour de la conciliation études-travail;
 6. Tenue de colloques pour diffuser des pratiques reconnues au regard de certains champs prioritaires retenus;
 7. Élaboration d'un guide à l'intention des élus au regard de la réussite scolaire.

Orientation 2.2 : Poursuivre et intensifier les efforts en matière de formation professionnelle et technique, de formation des adultes et de formation continue.
--

Table estrienne de concertation formation-emploi (TECFE) :

- Élaboration d'un Plan d'aménagement de la formation professionnelle et technique :
 1. Promotion et valorisation de la formation : un nouveau visuel a été élaboré et utilisé par une campagne de promotion dans les abribus de la ville de Sherbrooke. Le même visuel a été repris sur des bandes de patinoires en région. Tenue d'une rencontre avec les conseillers en orientation de l'Estrie pour leur présenter le *Palmarès des emplois aux perspectives favorables*. Un projet de Salon de la FPT en Estrie a par ailleurs été élaboré.
 2. Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) : le nombre de personnes ayant bénéficié de services de RAC en 2006-2007 aurait augmenté de 20 %; la cible fixée par le Comité était de 10 %. Un Guide de référence en RAC pour les organismes partenaires sera bientôt disponible. Un projet devrait émerger du groupe de travail intersyndical CSN-FTQ-CSD. Alors que la concertation entre les commissions scolaires est bien en selle en RAC, celle au collégial est à bâtir.
 3. Services d'accueil, référence, conseil et accompagnement (SARCA) : le Comité SARCA professionnels a terminé l'outil de référence, lequel devrait être informatisé pour une meilleure accessibilité et mise à jour.
 4. Adéquation formation emploi : en plus des 12 professions sous veille, trois secteurs ont été ciblés, soit le Commerce de gros et de détail, la Fabrication métallique et le Bois d'apparence et composites. Le *Répertoire des entreprises* d'Emploi-Québec, qui comprend 150 000 entreprises, est maintenant disponible sur le site Internet IMT en ligne. Le Comité examinera prochainement la possibilité d'offrir en région des formations d'attestations d'études professionnelles (AEP) avec le nouveau budget attribué par le MELS à chacune des régions du Québec.

Orientation 2.3 : Attirer et retenir la main-d'œuvre qualifiée.

- Réalisation d'une enquête auprès des entreprises en partenariat avec E-Q afin de voir le point de vue des entrepreneurs sur la question des bas salaires. Enquête manufacturière et rencontre individuelle avec 30 entreprises.
- Évaluation du coût de la vie : contrat donné à une contractuelle afin de documenter la question, suivi de l'étude et présentation retour au conseil d'administration de la CRÉ et au Conseil des partenaires du marché du travail.

Orientation 2.4 : Lever les obstacles régionaux à l'intégration et la rétention en emploi des personnes immigrantes.

- Négociation d'une entente intérimaire sur la régionalisation de l'immigration avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) ayant pour objectifs : 1) établir un état de la situation; 2) identifier les facteurs de réussites; 3) élaborer le cas échéant un plan d'action visant l'attraction, l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes.
- Stratégie interministérielle régionale pour l'intégration en emploi des personnes immigrantes de l'Estrie. Cette Stratégie interministérielle régionale vise trois principaux objectifs : 1) une plus grande cohésion dans l'offre de service du gouvernement du Québec et de ses partenaires; 2) une augmentation sensible de l'intégration et de la rétention en emploi des personnes immigrantes; 3) la poursuite de la sensibilisation des employeurs de l'Estrie :
 1. Insertion et maintien en emploi : mise en œuvre d'un mécanisme de placement assisté opérationnel depuis juillet 2007. Différents obstacles ont par ailleurs aussi été documentés au plan de l'intégration durable en emploi dans le cadre de la première année de la Stratégie.
 2. Francisation : augmentation d'ouverture de nouveaux cours de francisation et mise en place d'un projet pilote de francisation adaptée en milieu de travail qui a débuté en septembre 2007.
 3. Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) : accompagnement d'une tournée de sensibilisation et d'information auprès des organismes partenaires. Amorce de quatre projets pilotes.
 4. Entrepreneuriat immigrant : mise sur pied du projet « Appui aux gens d'affaires immigrants ».
 5. Sensibilisation des employeurs : tenue d'activités publiques visant des entreprises de secteurs ciblés suivants : santé, ingénierie, industrie, environnement et technologie.

Orientation 2.5 : Favoriser l'implication et la participation citoyenne des femmes, des jeunes, des aînés et des personnes immigrantes dans le développement local et régional.

- Développement d'indicateurs d'avancement différenciés selon le sexe et l'âge au Plan de développement de l'Estrie 2007-2012.
- Conclusion d'une entente spécifique sur l'égalité entre hommes et les femmes ayant pour objectifs de favoriser l'égalité économique des femmes et la participation des femmes aux instances décisionnelles.
- Élaboration d'un projet sur la valorisation de la fonction d'élu et l'adaptation des modes de fonctionnement en politique municipale aux réalités de vie des femmes et des jeunes. Documentation de la question, réalisation d'une enquête individuelle et d'un *focus group*.

→ **LES PROJETS FINANCÉS VIA LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**

Le FDR a contribué en 2007-2008 aux avancements de l'axe 2 pour un montant de 207 500\$:

- Entente spécifique sur la persévérance scolaire : 100 000 \$ (an 2 de 5)
- Entente spécifique sur l'égalité entre les hommes et les femmes : 70 000 \$ (an 1 de 3)
- Entente spécifique sur l'adaptation des services et infrastructures pour les aînés : 12 500 \$ (an 1 de 3)
- Agora Estrie 2007 : 13 000 \$
- Enquête manufacturière : 12 000 \$

→ **PRIORITÉS 2008-2009**

- Donner des suites concrètes au dossier des bas salaires;
- Suivre de près les dossiers portant sur la persévérance scolaire (Projets prioritaires du PRÉE) et la formation professionnelle et technique (Plan d'aménagement de la TECFE);
- Coordonner les ententes spécifiques de l'axe et tout particulièrement, l'entente spécifique sur l'égalité entre les hommes et les femmes et celle sur l'amélioration des conditions de vie des aînés.

Plan de développement de l'Estrie 2007-2012

AXE 3

Inciter les entreprises à innover et à investir dans la technologie

→ RÉALISATION AN 1

Le défi des entreprises de la région en terme de productivité et de compétitivité sera relevé grâce à l'innovation et à l'investissement dans la technologie. Pour accompagner les entreprises et faire la promotion de l'innovation dans la région, la CRÉ a adopté le Plan d'affaires du DÉFI (Développement - Estrie - Futur - Innovation).

Un comité de gouverneurs du DÉFI, composé de chefs de file innovants d'entreprises à l'avant-garde dans la région, saura donner le souffle requis au DÉFI et agira comme interlocuteur de la CRÉ en matière d'innovation. Les gouverneurs nommés à ce jour sont :

- Jacques Beauvais, vice-recteur à la recherche, Université de Sherbrooke
- Jean de Lafontaine, Ph.D., NGC Aérospatiale
- Claude Laroche, président, Viandes Laroche et
- Mihai Rasidescu, vice-président, ingénierie de produits et recherche & développement de BRP

Ces gouverneurs seront accompagnés dans leurs travaux par Ghyslain Goulet, président de la Corporation de développement économique de l'Estrie et de Marie-Hélène Wolfe, directrice générale de la CRÉ de l'Estrie. Un partenariat confirmé entre la CRÉ de l'Estrie, l'Université de Sherbrooke et la Corporation de développement économique de l'Estrie permettra la mise en œuvre des travaux dès 2008.

→ LES PROJETS FINANCÉS VIA LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Le FDR a contribué en 2007-2008 aux avancements de l'axe 3 pour un montant de 210 000\$:

- DÉFI : 100 000 \$
- Courtage technologique : 60 000 \$
- Grappe sciences de la vie : 50 000 \$ (1/2 avec axe 4)

→ **PRIORITÉS 2008-2009**

▪ **Compléter la mise en place du comité des gouverneurs du DÉFI.**

Recruter des décideurs connaissant bien les enjeux de l'innovation et la réalité des entreprises. Des stratèges ayant la capacité et la volonté d'influer sur la dynamique régionale de développement des entreprises. Les gouverneurs ont un rôle de leadership, de décision et d'influence sur l'innovation en Estrie.

▪ **Lancement officiel du projet**

Procéder à une annonce formelle du partenariat entre la CRÉ, l'Université de Sherbrooke et la Corporation de développement économique de l'Estrie afin de lancer les activités du DÉFI et le faire connaître.

▪ **Embauche du Promoteur de l'innovation et actualisation du Plan d'action**

Le recrutement de la personne qui assurera le rôle de promotion de l'innovation est prioritaire dès la rentrée 2008 afin de permettre de mettre en œuvre le plan d'action du DÉFI.

Plan de développement de l'Estrie 2007-2012

AXE 4

Accélérer le processus d'adaptation économique de la région

→ RÉALISATION AN 1

Orientation 4.1 : Développer des filières industrielles.
--

Cette orientation est basée principalement sur le développement des cinq créneaux ACCORD ayant été choisi en Estrie, auxquels le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire a été ajouté. Voici l'état de situation pour chacun des créneaux :

Deux créneaux leader :

- « Transformation du bois d'apparence et composites » est le seul créneau en Estrie ayant signé son entente avec le gouvernement. Le Service intégré du bois coordonne les activités de ce créneau. Trois grandes réalisations sont à souligner :
 1. Un centre de veille a été mis sur pied et offre des services d'information stratégique (occasion d'affaires, nouveaux produits, nouveaux programmes, etc.) aux entreprises du créneau;
 2. Un service d'assistance à la certification a été offert et 11 entreprises y ont participé dont une a déjà obtenu sa certification et 4 autres l'obtiendront à la fin du mois;
 3. Un projet de qualification de la main-d'œuvre est en cours avec la participation et l'appui d'Emploi-Québec et de la Table estrienne de concertation formation emploi (TECFE)
- « Fabrication de composantes en caoutchouc, en plastique et en matériaux composites destinées à la fabrication et à l'assemblage de matériel de transport » est scindée en deux volets : d'un côté la filière des élastomères et de l'autre la filière des produits récréatifs. Les stratégies et plans d'action de ces deux volets seront déposés officiellement au gouvernement en juin 2008. En ce qui concerne le volet des produits récréatifs, le comité de créneau a participé à l'organisation du Salon des transports récréatifs et de l'innovation qui s'est tenu l'automne dernier à l'Université de Sherbrooke. À noter également que le nom du créneau a été modifié par « Matériel de transport et élastomères ».

Deux créneaux émergents :

- « Électronique de point pour les technologies de l'information » est un créneau ayant initialement été analysé en complémentarité avec le créneau de la Montérégie qui s'intéresse aux composantes en électronique. Le créneau de la Montérégie étant très bien organisé avec la coordination des activités par MicroTeQ-10, il a été convenu d'y fusionner celui de l'Estrie. Cette fusion devrait avoir lieu sous peu et des actions spécifiques pour les entreprises dans les applications pourront ensuite se réaliser, en plus des activités qui se réalisent déjà pour les entreprises oeuvrant dans les composantes.
- « Bio-industries environnementales » est actuellement à l'étape de l'élaboration de son plan d'action.

Un créneau associé :

- « Biotech santé » en est aux premières étapes du processus du projet ACCORD qui lui donneront accès à du financement de projets. En parallèle, Biomed Développement a travaillé de façon un peu plus large dans le développement du créneau en allant chercher une grande entreprise qui s'installe en Estrie, Charles Rivers et en élaborant une stratégie marketing qui inclut un plan de prospection à l'international et un plan de communication global.
- Le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire fait aussi parti des filières à développer dans le plan de développement de l'Estrie. Une entente spécifique sur le développement de ce secteur s'est terminée en mars 2008. Une réflexion est en cours afin d'identifier les meilleures façons de soutenir le développement de ce secteur dans le contexte actuel.

Orientation 4.2 : Renforcer l'entrepreneuriat local.
--

- Une belle mobilisation s'est développée depuis l'adoption du Plan de développement de l'Estrie 2007-2012 autour du sujet de l'entrepreneuriat en Estrie. La Table des CLD a proposé de coordonner l'élaboration d'une stratégie estrienne afin d'améliorer l'offre de services destinés à l'entrepreneuriat ainsi que la valorisation/promotion de l'entrepreneuriat. Plusieurs actions ont été réalisées en ce sens :
 1. Mise sur pied d'un comité estrien de travail composé de gens des CLD, des SADC, des CJE, du MDEIE et de la CRÉ et comprenant des intervenants en provenance de toutes les MRC de l'Estrie;
 2. Réalisation d'un diagnostic de la situation de l'entrepreneuriat en Estrie à partir des réalités locales et régionale;
 3. Compilation spéciale de données sur l'entrepreneuriat en Estrie à partir du Global entrepreneurship monitoring;
 4. Sondage auprès d'entreprises afin de valider le diagnostic.

- Tenue de l'Odyssée de l'entrepreneuriat en Estrie, rencontre de travail ayant attirée une centaine de personnes et ayant pour but de générer des idées sur ce qui pourrait être fait en Estrie afin de renforcer l'entrepreneuriat.
- Travail de regroupement des idées afin d'élaborer la stratégie.
- Tenue d'un diner-conférence de Nathaly Riverin sur l'entrepreneuriat.
- Création du Centre régional d'entrepreneuriat au féminin.
- De plus, afin de contribuer au développement de l'entrepreneuriat collectif, une entente spécifique sur le développement de l'économie sociale est actuellement en négociation.

Orientation 4.3: Faciliter la relève régionale, particulièrement dans le cas de transfert de propriété.

- L'Association des professionnels en développement économique de l'Estrie (APDEQ-Estrie) a ajouté à son calendrier d'activité une formation « Meilleures pratiques d'affaires (MPA) » sur le transfert d'entreprise afin de mieux outiller les professionnels en développement sur cette problématique.
- Le Regroupement des intervenants en transfert d'entreprises a développé deux projets en lien avec le transfert d'entreprise : une formation sur mesure pour mieux outiller les intervenants économiques dans l'accompagnement des entreprises qui devront aborder la question ainsi qu'une formation et coaching destinés aux entreprises. La formation aux intervenants s'est offerte une première fois en mai 2008 et devrait être reprise en juin. Celle pour les entreprises devrait être offerte à l'automne, selon les résultats de la recherche de financement.

→ **RÉALISATION COMPLÉMENTAIRE AUX ORIENTATIONS DE L'AXE**

- Les CLD de l'Estrie ont entrepris de développer une image commune, un « branding » pour l'Estrie. Cette image pourra ensuite être reflétée dans un site internet estrien et dans les activités prospection.

→ **LES PROJETS FINANCÉS VIA LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**

Le FDR a contribué en 2007-2008 aux avancements de l'axe 4 pour un montant de 449 800 \$:

- Entente spécifique sur le développement de la filière du bois : 30 000 \$ (an 3 de 3)
- Entente spécifique sur le développement agroalimentaire : 100 000 \$ (an 3 de 3)
- Salon des transports récréatifs et de l'innovation : 35 000 \$
- Grappe des sciences de la vie : 50 000 \$ (1/2 avec axe 3)
- MicroTeQ-10 (électronique de pointe) : 10 000 \$

- Desserte ferroviaire Lac Mégantic : 50 000 \$
- Formation des intervenants économiques en transfert d'entreprise : 12 800 \$
- Gourmet des Cantons : 30 000\$
- Viandes sélectionnées des Cantons : 100 000 \$
- De la ferme à la table : 7 500 \$
- Plan d'action comité créneau bio-industries environnementales : 5 000 \$
- Promotion et prospection régionale : 8 000 \$
- Compilation spéciale de données sur l'entrepreneuriat : 4 000 \$
- Évaluation et benchmarking des efforts déployés par les supermarchés : 7 500 \$

→ PRIORITÉS 2008-2009

▪ Renforcer l'entrepreneuriat local (4.2) :

Identifier les éléments du plan de développement de l'entrepreneuriat en Estrie qui devraient remplacer les stratégies actuellement dans le Plan de développement de l'Estrie 2007-2012 et appui de ces éléments afin qu'ils se réalisent.

▪ Établir des liens avec le comité-conseil de l'axe sur l'investissement technologique et l'innovation :

En partenariat avec le comité de l'axe 3, organiser une activité sur l'innovation afin d'aider les intervenants économiques estriens d'avoir une meilleure compréhension de ce qu'est l'innovation.

Faire les représentations nécessaires afin qu'une personne siège sur les deux comités-conseils afin de faire les liens nécessaires.

▪ Soutenir le développement des filières régionales (4.1.1) et assurer un support financier adéquat et stable au développement de ces filières (4.1.2) :

S'assurer des mécanismes pour le maintien des activités du Service intégré du bois (SIB) afin que les activités pour le développement du créneau ACCORD bois d'apparence et composites se poursuivent mais également les activités plus générales pour le développement du secteur.

Favoriser la réflexion afin qu'un ou quelques créneaux dans le secteur agroalimentaire soient identifiés en tant qu'outil contribuant à accélérer l'adaptation économique de la région.

Identifier avec le conseil d'administration comment la CRÉ veut intervenir pour le développement du secteur agroalimentaire en Estrie.

Faciliter la fusion des deux créneaux en micro-électronique (Montréal-Estrie).